



COMMUNE DE CORNAUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GENERAL

Lundi 15 mars 2021 à 20h00

Président : M. Cédric Divernois, président
Secrétaire : Mme Helen Houttuin, secrétaire

Sont présents : 23 membres du Conseil général
4 membres du Conseil communal
M. Claude Rocchetti, administrateur
Mme Yolande Fehlbaum, rédactrice du procès-verbal

Excusé : M. Mario Clottu (maladie)

Légende :

CC = Conseillers communaux	PDC = plan directeur cantonal	ZAC=zone artisanale et commerciale
CG = Conseil général	PDR = plan directeur régional	
CF = Commission financière	PAL = plan d'aménagement local	
CE = Conseil d'Etat	ZUD = zone d'utilisation différée	
CU = Commission de l'urbanisme		
CSI-TP = Commission des services industriels		
CEnv. = Commission environnement		
CEC = Commission des études et constructions		
CFSS = Commission du feu, de salubrité et de sécurité publique		
CNatAg = Commission des naturalisations et agrégations		

Le président ouvre la séance à 19h00 avec les salutations d'usage et souhaite, au nom du Conseil général, un prompt rétablissement à M. Clottu.

1. **Appel**

Mme H. Houttuin : secrétaire, procède à l'appel.

Sont présents : 22 conseillers généraux + le président sur 23.

La majorité absolue est de 12.

2. **Procès-verbaux :**

2a – Séance ordinaire du 14 décembre 2020

2b – Séance de constitution de la législature 2020-2024

Les procès-verbaux sont acceptés à l'unanimité.

3. **Rappel de l'ordre du jour**

1. Appel
2. Procès-verbaux
 - 2a Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2020
 - 2b Procès-verbal de la séance de constitution de la législature 2020-2024
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un membre à la Commission des Naturalisations & Agrégations
5. Nomination d'un membre à la Commission des Constructions et Etudes
6. Nomination de trois délégués au CESC (Conseil d'Evènements Scolaires de Cornaux) avec entrée en fonction à la rentrée scolaire 2021-2022.
7. Nomination d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal de l'éorén
8. Nomination d'un(e) délégué(e) au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel
9. Arrêté concernant la modification du règlement relatif à l'approvisionnement en électricité du 11 décembre 2017, rapport à l'appui
10. Adoption du règlement communal du cimetière de Cornaux (Rcim), rapport à l'appui
11. Demande de crédit de CHF 36'000.00 pour l'achat d'un nouveau véhicule pour les travaux publics des communes de Cornaux et Cressier (Service des TP2C), rapport à l'appui
12. Lettres et pétitions
13. Motions et proposition
14. Communications du Conseil communal
15. Interpellations et questions
16. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. **Nomination d'un membre à la Commission des Naturalisations & Agrégations**

Le président ouvre la discussion :

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR propose la candidature de M. Willy Schärer à la Commission des Naturalisations et Agrégations.

Pas d'autre proposition.

L'assemblée accepte cette candidature par acclamation.

5. **Nomination d'un membre à la Commission des Constructions et Etudes**

Le président ouvre la discussion :

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR propose la candidature de M. Pascal Serini à la Commission des Constructions et Etudes.

Pas d'autre proposition.

L'assemblée accepte cette candidature par acclamation.

6. **Nomination de trois délégués au CESC (Conseil d'Evènements Scolaires de Cornaux) avec entrée en fonction à la rentrée scolaire 2021-2022.**

Le président ouvre la discussion :

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR propose les candidatures de Mme Emilie Makaci et M. Max Houttuin, place aux jeunes.

M. Y. Rollier (PS) : Le groupe PS propose les candidatures de Mme Maddalena Perrenoud et M. Adnan Askandar.

Pas d'autre proposition.

L'assemblée accepte ces quatre candidatures par acclamation.

7. **Nomination d'un (e) délégué (e) au Conseil intercommunal de l'éoren**

Le président ouvre la discussion :

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR propose la candidature de Mme Pascale Leutwiler en tant que déléguée au Conseil intercommunal de l'éoren.

Pas d'autre proposition.

L'assemblée accepte cette candidature par acclamation.

8. **Nomination d'un (e) deuxième délégué (e) au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel**

Le président ouvre la discussion :

M. C. Baudet (PLR) : M. le président c'est la dernière fois que je prends la parole ce soir et j'ai l'honneur de me présenter moi-même en tant que deuxième délégué au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel.

Pas d'autre proposition.

L'assemblée accepte cette candidature par acclamation.

9. **Arrêté concernant la modification du règlement relatif à l'approvisionnement en électricité du 11 décembre 2017, rapport à l'appui**

Le président ouvre la discussion :

M. A. Messerli (CF) : *La CF a pris connaissance du rapport du CC concernant les modifications du règlement relatif à l'approvisionnement en électricité du 11 décembre 2017 et soutien l'arrêté.*

La position de la CF concernant ces modifications d'ordre purement cosmétique n'a que peu d'intérêt, par contre la CF regrette de ne pas avoir été associée au processus d'évaluation d'un nouveau gestionnaire de réseau de distribution d'électricité. En effet, le volet financier d'une telle décision et l'impact que celle-ci aura sur le futur de notre réseau méritait que le CC en débattenne avec la CF.

Merci de votre attention.

Mme S. Staub (PS) : Suite à la décision du Conseil communal concernant le changement de gestionnaire du réseau électrique de notre commune, nous nous sommes rencontrés pour en parler en groupe avec nos conseillers communaux. À cette occasion, ils ont pu répondre à nos différentes interrogations. Ils nous ont convaincus. De ce fait, et logiquement, le règlement doit être revu et adapté à cette nouvelle réalité, en précisant que ce sera le Groupe E SA qui reprendra la gestion du réseau « basse tension » de notre commune.

Concernant le point 2.1 du règlement, et comme le dit le rapport, il s'agit juste d'une modification sémantique redondante à corriger. De ce fait, le groupe socialiste de Cornaux maintient sa confiance en son Exécutif et accepte à l'unanimité l'arrêté proposé.

Mme H. Houttuin (PLR) : Le groupe PLR a étudié l'arrêté et remercie M. Olaf Makaci pour ces explications. Après une vive discussion, le groupe l'accepte à l'unanimité.

- Au vote, l'entrée en matière est acceptée l'unanimité.
La parole n'étant pas demandée, le président procède à la lecture de l'arrêté y relatif.
- Celui-ci est accepté à la majorité (1 contre)

10. Adoption du règlement communal du cimetière de Cornaux (Rcim), rapport à l'appui

Le président ouvre la discussion :

Mme L. Veliz (PS) : Le monde actuel traverse des moments difficiles. Nous sommes en pleine pandémie et devons, malgré ces difficultés, essayer de vivre sereinement cette épreuve et rester solidaire. Certes parler cimetière en cette période si sensible peut paraître inopportun. Nos autorités sensibilisées par une famille en deuil, se sont rendues compte de la complexité de comprendre les différents articles de loi. Afin de faciliter les démarches des personnes dans l'épreuve, elles ont décidé de simplifier et de rendre plus compréhensibles les différentes démarches. Nous ne pouvons que les remercier de leur travail. De ce fait, le PS de Cornaux accepte le projet de règlement proposé. Merci de votre attention.

M. B. Krebs (PLR) : Le groupe PLR s'est réuni et bien sûr il soutient et accepte le projet de règlement qui nous est soumis ce soir. Le règlement est plus compréhensible et intègre toute la partie réglementaire dans un seul document.
Merci de votre attention.

- Au vote, l'entrée en matière est acceptée l'unanimité.
La parole n'étant pas demandée, le président ne va pas relire ce règlement en entier, il demande simplement s'il y a des remarques.
Pas d'autre remarque.
- Celui-ci est accepté à l'unanimité.

11. **Demande de crédit de CHF 36'000.00 pour l'achat d'un nouveau véhicule pour les travaux publics des communes de Cornaux et Cressier (Service des TP2C), rapport à l'appui**

Le président ouvre la discussion :

M. J.-L. Décrevel (SI-TP) : *Après un tracteur en 2018, une balayeuse en 2020 on se retrouve aujourd'hui face à une demande de crédit pour l'acquisition d'un nouveau petit tracteur pour les TP-2C.*

Si on peut comprendre les besoins en véhicules il nous apparait cependant disproportionné d'envisager régulièrement des acquisitions, qui au vu de leur utilisation, sont souvent sous-exploitées.

3800 heures d'utilisation en 20 ans pour l'ancien véhicule, cela correspond à 4 heures de travail par semaine !

On imagine tout à fait que les besoins sont différenciés pendant l'année et que certaines priorités nécessitent une disponibilité rapide, principalement le déneigement.

On peut cependant se demander si l'on ne pourrait pas trouver des solutions de partage de ces ressources hors de périodes hivernales ?

Merci au conseil communal d'en évaluer les faisabilités, la commission SI-TP se tient également à disposition.

Bien conscient que le modèle choisit présente le meilleur rapport qualité/prix c'est avec les bémols mentionnés précédemment que la commission SI-TP soutient cette demande crédit.

Merci de votre attention.

M. A. Messerli (CF) : *La CF a pris connaissance du rapport du CC relatif au crédit d'investissement de CHF 36'000.- destiné à l'achat d'un nouveau véhicule pour les travaux publics. Le 3 février, la commission a aussi eu l'occasion d'entendre le Conseiller communal en charge du dicastère nous donner tous les détails techniques et argumentations soutenant le bien-fondé de cette acquisition.*

La commission financière a souhaité demander une clarification concernant la répartition entre Cornaux et Cressier du montant de l'investissement, ainsi que la charge annuelle pour les intérêts et amortissement.

Suite à cette demande, nous pouvons constater que c'est une charge annuelle de l'ordre de Fr. 2'700.- qui viendra grever nos comptes.

Après consultation de ses membres, la CF vous propose de soutenir cette demande de crédit.

Merci de votre attention.

M. Y. Rollier (PS) : *Après 20 ans de bons et loyaux services, nous pensons qu'il est nécessaire de renouveler ce véhicule. Suite à l'étude du dossier et les quelques précisions supplémentaires apportées par l'un de nos membres, le groupe PS accepte cette demande de crédit de CHF 36'000.00 pour l'achat d'un nouveau véhicule pour les TP2C.*

M. L. Krebs (PLR) : *A la demande de crédit pour un nouveau tracteur, il est prévu de tout racheter à neuf !*

1^{ère} remarque : ce véhicule ne travaillait pas beaucoup, seulement 150 h/année, donc il serait judicieux d'optimiser le matériel que l'on possède. Pourquoi ne pas reprendre la lame à neige. On pourrait réutiliser la petite remorque Marolf qui actuellement stocke des câbles et ne fait que ça. Si celle-ci était montée sur un système à palette, nous pourrions charger et recharger la remorque et cette dernière pourrait être utilisée plus souvent. Pourquoi acheter à neuf le système d'arrosage ? Rien ne nous dit qu'il n'est plus utilisable. Voilà les questions que s'est posé le groupe PLR. Est-ce qu'en utilisant le matériel que nous possédons déjà nous pourrions faire des économies ? Merci d'étudier la chose.

→ **Au vote, l'entrée en matière est acceptée l'unanimité.**

La parole n'étant pas demandée, le président procède à la lecture de l'arrêté y relatif.

→ **Celui-ci est accepté à la majorité (1 abstention).**

12. **Lettres et pétitions**

Néant.

13. **Motions et propositions**

Néant.

14. **Communications du Conseil communal**

Mme C. Salzmann Silva (CC) : Début février, j'ai eu contact avec un chef de projet aux CFF qui m'a informé qu'ils étaient en train d'élaborer un avant-projet de rehaussement des quais Nord et Sud ainsi qu'une rampe d'accès au sous-voie pour la gare de Cornaux. Cette étude devait se faire jusqu'en 2026. Vu la crise sanitaire, ils ne savent pas encore réellement quand ils pourront mettre en place ce projet.

15. **Interpellations et questions**

M. J.-L. Décrevel (PLR) : Lors du précédent Conseil général, j'avais émis une question pour une demande de formation pour les nouveaux conseillers généraux et conseillères générales.
Cette formation a-t-elle été validée et donnée ?

Mme I. Weber (CC) : Cette formation a été validée mais pas encore donnée. On essaie d'être exemplaire et ne pas se rencontrer plus que nécessaire. On espère faire cette formation avant le prochain Conseil général de juin.

16. **Divers**

Mme S. Staub (Secrétaire du CAP) : *Un petit mot pour vous parler des animations et activités qui se déroulent malgré la pandémie au CAP, qui est le centre des jeunes de Cornaux, Cressier, Le Landeron et Lignières.*

Les adolescents ont une grande envie de se retrouver malgré la situation sanitaire. Des dérogations ont été accordées aux centres des jeunes du canton, par le SCAV, car la santé psychologique de nos jeunes est aussi un problème actuel.

Le CAP se déplace au centre des deux Thielles 2 fois par semaine, afin d'organiser de courtes animations durant les récréations, par exemple, mise à disposition de modules de skate et dessiner c'est gagner.

Un autre moyen pour rester en contact avec les ados a été mis en place, c'est le « take out ». Réaliser des montages vidéo, partant de questions posées aux jeunes, sur le terrain, c'est-à-dire dans les différentes communes. Cette manière de faire a eu du succès. Déjà 9 jeunes ont été interviewés. Dans quelques semaines, le montage des vidéos paraîtra sur les réseaux sociaux. En plus, des tournois de jeux vidéo en ligne ont aussi été organisés.

Pour les activités dans les locaux du CAP au Landeron, cuisine ou visionnage de film, etc., les jeunes doivent s'inscrire pour pouvoir y participer (10 personnes maximum peuvent y prendre part). Le CAP se réjouit des beaux jours qui vont arriver, afin de pouvoir organiser des activités extérieures. L'Assemblée du CAP aura lieu virtuellement ce mercredi. Le souci actuel du Centre est de trouver des liquidités, étant donné que toutes les fêtes et manifestations sont supprimées, plus moyen de gagner un peu d'argent en faisant des crêpes ou en vendant de petits objets. Les locations du centre sont également restreintes. Chacun essaie de trouver de nouveaux sponsors. Si vous vous sentez concerné par nos jeunes et leur centre, des bulletins de versement se trouvent à la sortie. Merci de votre intérêt, de votre écoute et de votre futur soutien.

Mme M. Perrenoud (PS) : Je me demande par rapport au virus si nous avons des personnes malades, si nous avons la possibilité de savoir le nombre...

M. O. Makaci (CC) : Les informations de santé sont privées et confidentielles, donc on ne peut pas obtenir une statistique sur le village.
Gardez les gestes « barrière » pas uniquement les masques mais lavez-vous régulièrement les mains.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 20h35.

Cornaux, le 15 mars 2021
Administratrice-adjointe
Rédactrice du procès-verbal,

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président, La secrétaire,

Cédric Divernois

Helen Houttuin